

## Gaza : Israël s'empare de toujours plus de territoire palestinien et la France accueille tranquillement un ministre israélien à Paris

Alors que depuis un mois Israël a repris le blocus total de la bande de Gaza, plongeant une population totalement démunie et fragilisée au-delà de ce qui est humainement imaginable, une nouvelle division terrestre israélienne est déployée au matin du 2 avril dans le sud de la bande de Gaza.

« Ce qui se passe ici défie la décence, défie l'humanité, défie la loi » a dénoncé Jonathan Whittall, responsable du Bureau des opérations humanitaires de l'ONU (Ocha) dans le territoire palestinien occupé.

Le soir même, Netanyaou annonçait qu'Israël s'emparait de nouveaux territoires et créait un nouveau corridor pour découper la bande de Gaza. Ces déclarations faisaient suite à celles de son ministre de la défense Israël Katz qui annonçait qu'Israël allait s'emparer de vastes zones alors que les frappes aériennes avaient tué plus de trente personnes dans la nuit dont une douzaine d'enfants. Quelques heures après, l'armée génocidaire bombardait un centre médical de l'UNRWA, assassinant 19 personnes dont 9 enfants.

La Cisjordanie n'était pas en reste dans les annonces : le même Israel Katz accompagné de Bezalel Smotrich redisait dans une courte vidéo sa volonté d'annexer la Cisjordanie considérée comme le « cœur d'Israël ».

Une semaine auparavant Israël avait exécuté quinze secouristes et travailleurs humanitaires dont des membres du Croissant rouge et de l'ONU et les avait ensuite jetés dans une fosse commune.

Dans la même semaine, plusieurs journalistes avaient eux aussi été méthodiquement exécutés. Depuis la fin du cessez-le-feu et la reprise de l'agression à grande échelle, pas un jour, pas une nuit sans que des dizaines d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards ne soient massacrés.

Les déplacements forcés massifs de populations ont repris et Israël poursuit son génocide, au vu et su de tous, sans provoquer la moindre réaction de la communauté internationale.

Israël accumule les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, efface des familles entières, vole, pille, détruit tout sur son passage et la France se dit « préoccupée » face à la situation humanitaire à Gaza et fait part de son « émotion » devant l'assassinat des 15 secouristes.

Pire, pour ne pas être en reste face à Orban qui reçoit Netanyahu et au premier ministre grec qui s'est rendu en Israël pour le rencontrer, Jean-Noël Barrot reçoit tranquillement aujourd'hui son homologue israélien à Paris. Alors que la rupture des relations diplomatiques devrait être la première des réponses à un tel niveau de violation du droit, la France envoie à Israël le message de l'assurance de l'impunité, quoi qu'il dise ou fasse, et affiche clairement sa complicité avec cet État criminel.

Faut-il rappeler à Jean-Noël Barrot, à François Bayrou et à Emmanuel Macron que la France, et tous les autres États, ont l'obligation de tout mettre en œuvre pour empêcher les crimes contre l'humanité et le crime de génocide. À ce jour aucun acte, aucune mesure n'ont été mis en place par la France ni par l'Union européenne pour arrêter Israël dans son génocide en cours.

Faut-il rappeler à Jean-Noël Barrot, à François Bayrou et à Emmanuel Macron que la France a voté la résolution de l'ONU qui exige qu'Israël mette fin à l'occupation et la colonisation du territoire palestinien avant le 18 septembre 2025. C'est précisément le contraire que fait et annonce Israël : l'annexion programmée de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ainsi que l'expulsion de millions de Palestiniens de leur terre.

Si la France veut avoir un minimum de crédibilité et cesser de compter parmi les complices des crimes d'Israël, il est grand temps pour elle de rompre avec l'inaction, avec la lâcheté qui consiste à regarder ailleurs face à un génocide en cours et à agir avec l'Union européenne pour y mettre fin.

Elle doit prendre des sanctions immédiates contre l'État d'Israël (et pas seulement contre quelques colons violents). La résolution qu'elle a voté à l'ONU le 18 septembre 2024 lui fait l'obligation de prendre des mesures. Qu'attend-elle pour le faire ?

Le Bureau National de l'AFPS, le 3 avril 2025